



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN LE 12 JUIN 2024 À 19 H 32. FORMANT QUORUM
SOUS LA PRÉSIDENTE DE RAYMOND LAVOIE, MAIRE.**

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie

Monsieur Yvon Gauthier
Monsieur Yves Boulianne

Sont absentes les conseillères :

Madame Huguette Tremblay

Madame Laurence Martel

Secrétaire d'assemblée :

Madame Edith Martel, directrice générale adjointe et greffier-trésorier adjointe.

2024/06-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Tel que prévu par la Loi, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

2024/06-02

ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2024/06-03

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter comme dépôt les états financiers 2023 ainsi que le rapport du vérificateur préparé par la firme Mallette, s.e.n.c.r.l. et présenté par madame Geneviève Arsenault, CPA AUDITRICE, CA chez Mallette, s.e.n.c.r.l.

2024/06-04

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER – REDDITION DE COMPTE

CONSIDÉRANT la page S51 du rapport financier 2023;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 104 746 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Ragueneau informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2024/06-05

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président répond aux questions du public.

2024/06-06

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 52.

Raymond Lavoie
Maire

Edith Martel
Directrice générale adjointe et
greffier-trésorier adjointe

Je, Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.